

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE DELPHINALE.

Tome 3^{me}.



GRENOBLE.
IMPRIMERIE DE PRUDHOMME
Rue Lafayette, N° 14.

—
1850.



Pen. 8°

10320

fait connaître ces espèces en les groupant par familles ; c'est en quelque sorte un premier classement statistique qu'il fait par familles naturelles et qu'il fera suivre d'un second classement statistique par localités.

Il examine ainsi successivement d'abord les familles naturelles herbacées, signalant leurs espèces les plus remarquables, indiquant les propriétés médicinales de plusieurs, ou leur utilité dans l'agriculture, dans l'industrie ou dans les arts.

Dans un chapitre quatrième intitulé *Arbres et bois du département de l'Isère*, il fait également la statistique de ces arbres par familles en indiquant aussi leurs vertus médicales et leur utilité agricole, artistique ou industrielle ; et comme ce sont les familles de plantes les plus utiles aux besoins de l'homme, soit pour leurs fruits, soit surtout pour leurs bois, il entre dans de plus grandes explications par rapport aux principaux usages de ces végétaux.

Parmi ces nombreuses et utiles explications, je crois devoir en citer une qui est peut-être la moins importante, mais qui m'a paru renfermer une légère inexactitude de localité, et qui est relative à un végétal briançonnais devenu assez rare depuis quelques années.

« Le noyau du *Prunus brigantia* (D. C.), *Armeniaca brigantia* (Duby) fournit, dans l'Oisans près du Monestier, une huile douce comme celle de l'amande et qui est connue sous le nom d'huile de marmotte. »

Je doute beaucoup que cet arbuste appartienne à l'Oisans ou au département de l'Isère. Le Monestier dont il est ici question est, non dans l'Oisans, mais dans le Briançonnais. Cet arbuste, assez rare, était jadis très-commun dans les haies qui bordaient le chemin du Monestier à Briançon ; mais il y a presque disparu depuis que ces deux haies ont été arrachées en 1835 pour donner la largeur légale à ce chemin alors érigé en route royale ou nationale. On ne trouve plus aujourd'hui qu'un petit nombre de pieds de ce végétal dans quelques autres haies voisines de Briançon et peut-être aussi dans quelques-unes voisines du Monestier.

Dans les paragraphes suivants de ce chapitre, M. Gras nous donne une notice historique, naturelle et administrative sur